

### Le mot du Maire

#### Un nouveau défi

Nous avons bien conscience que l'avenir d'un territoire, son dynamisme économique, sa cohérence, dans les domaines des circulations (voirie, routes, chemins...), de l'approche sociale (banques, aides alimentaires, exclusions, logement...), de la culture (cinéma, association de théâtre...) ou de sports, dépassent singulièrement les frontières de chacune de nos communes et qu'une politique concertée en permanence doit être instaurée pour répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui.

Nous avons bien dit « concertée », c'est en effet d'un dialogue et d'un partage constants qu'il doit s'agir entre des collectivités responsables, conscientes de leur singularité et de leur patrimoine dans tous les sens du terme. Cette proximité est aujourd'hui plus que nécessaire dans le respect de nos personnalités communales pour relever les défis qui nous sont proposés.

Hervé de Gabory,  
Maire de Cadillac

## Le nouveau conseil municipal

### Le maire et ses adjoints ont été désignés

Lors du premier tour des élections municipales, le dimanche 9 mars, la liste menée par le maire sortant, « Ensemble, vivons Cadillac », a été élue.

Les 23 conseillers municipaux ont siégé pour la première fois le vendredi 14 mars dernier, afin d'élire le maire et ses adjoints.

Le maire sortant, Hervé Le Taillandier de Gabory a été reconduit pour un troisième mandat, dès le premier tour de scrutin et à la majorité absolue.

Dans le même temps, cinq adjoints ont été élus. Il s'agit de Jocelyn Doré, premier adjoint, Danièle Herreyre, deuxième adjoint, Jacky Crampes, troisième adjoint, Corinne Laulan, quatrième adjoint, et Jean-Pierre Bironneau, cinquième adjoint.

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 3 avril

à 20h30, salle de la mairie.

Retrouvez en page 2 les fonctions du maire et du conseil municipal.

#### Composition du nouveau conseil municipal de Cadillac

**Maire :** Hervé de Gabory

**Adjoints :** Jocelyn Doré, Danièle Herreyre, Jacky Crampes, Corinne Laulan, Jean-Pierre Bironneau.

#### Conseillers municipaux :

Jacques Berger, Elizabeth Zumaeta, Monique Ranoux, Chantal Crémier, Brice Gerveyreau, Jacques Faugère, Julie Chabaud, Marie-Christine Batselé, Norbert Guillot, Patrick Valade, Jacques Alves, Philippe Beltramo, Agnès Bonjour, Pierre Seraille, Jacques Sanchez, Marie-France Teyssier, Mouloud Oubassou.

### SOMMAIRE

A la une : Le nouveau conseil municipal	p 1
Gros plan sur la ville	p 2
Rôles et missions du maire et du conseil municipal	p 2
Coupures de courant à prévoir	p 3
Vos prochains rendez-vous	p 3
Bloc Notes	p 4

## GROS PLAN SUR LA VILLE

### Inscriptions scolaires

Afin d'inscrire vos enfants pour la **rentrée 2008/2009**, vous devez tout d'abord **passer en mairie** munis du livret de famille, de la carte d'identité d'un des parents, et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Ensuite, vous devez prendre contact avec les directrices des écoles maternelle et élémentaire, qui vous fixeront un **rendez-vous**.

Ecole maternelle : 05 56 62 66 21.  
Ecole élémentaire : 05 56 62 65 54.

### UCACB

L'Union des Commerçants et Artisans de Cadillac et Béguey tiendra son **assemblée générale** le **jeudi 27 mars à 20h30**, salle de la mairie. Un nouveau bureau sera élu à cette occasion.

### Concert

L'Ensemble Choral de Benauges

donne un concert le **dimanche 13 avril**, au château de Cadillac, à 15h30.

### Prévention routière à l'école

Comme l'année dernière, les élèves de **CM1** et **CM2** des écoles de Cadillac et de Loupiac bénéficieront d'une action d'**éducation routière** dans la semaine du **7 au 11 avril**.

## RÔLES ET MISSIONS DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

### Quelles sont les fonctions d'un maire ?

Le maire est le **représentant de l'Etat** dans la commune.

Ainsi, il est officier d'état civil et officier de police judiciaire, chargé de missions déléguées par l'Etat.

- Il gère certains services administratifs (état civil, listes électorales, listes de conscription...);
- Il fait exécuter les lois, règlements et décisions transmis par la préfecture ;
- Il veille au maintien de l'ordre public.

Le maire est l'agent exécutif de la commune, il est **chef de l'administration** communale.

Il est ainsi chargé de préparer et d'exécuter les décisions du conseil municipal.

- Il propose le budget de la commune ;
- Il planifie les dépenses ;
- Il passe les contrats et marchés publics et les exécute ;

- Il est le représentant de la commune en Justice et dans les cérémonies officielles ;
- Il pourvoit à la sauvegarde des intérêts de la commune ;
- En tant que chef du personnel communal, il nomme et affecte les fonctionnaires de la commune, assisté par le secrétaire général de mairie.

Le conseil municipal peut **déléguer au maire** certaines attributions comme par exemple la réalisation d'emprunts, la délivrance de concessions dans les cimetières, ...

Le maire, dans son rôle de chef de l'administration communale, est **assisté de l'ensemble des agents** de la ville qui concourent à la mise en œuvre de l'intérêt général.

Le maire joue, par ailleurs, le rôle **d'ambassadeur de la commune** auprès des pouvoirs publics et de tous les interlocuteurs (organismes publics, etc.) qui peuvent influencer sur le sort de la commune.

### Quel est le rôle du conseil municipal ?

Le conseil municipal **représente les habitants**. Il règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Il **vote** le budget, approuve le compte administratif. Il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique.

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des **délibérations**. Ce terme désigne les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. Celui-ci est **ouvert au public** sauf si l'assemblée décide le huis clos.

## COUPURES DE COURANT A PREVOIR

L'agence d'exploitation du languonnais d'EDF va devoir **couper le courant** à certains endroits de la ville, le **lundi 31 mars et le vendredi 4 avril**, afin d'effectuer des **travaux**.

Voici les endroits qui seront concernés :

**Le lundi 31 mars entre 8h et 10h :**

1 au 33 Hameau de Gaillardon ; 1, 3, 6 Bassecombe ; 8 au 17 Les Pommiers de Gaillardon ; 18 au 28 Chemin de Quinot ; 2 Chemin de La Reynote ; 2 Pargade Ouest ; 3 au 9 Minguin ; 3 Pargade Est ; 2 au 11B lot Clos de Pargade ; 4 Saillan ; 5T impasse des Capucins ; Aux

Payres ; Basse Combes ; Bertranet ; Chemin des Tanneries ; Gaillardon ; Le Comte ; Le Juge ; Pelan ; Quatre Ecus ; Zone artisanale Bassecombe.

**Le lundi 31 mars entre 10h et 12h :**

1 au 12 Cité Jacques David ; 1 au 5, 9, 13 au 17B, 2, 4, 8, 12 au 16 Chemin de Quinot ; 1 au 7, 8 au 10B rue de Gaillardon ; 1 au 20 rue Adolphe Homeau ; 1 au 3 La Ferreyre ; 1 au 6 Passone ; 1 au 4 place de Gaillardon ; 1 au 21 Lagnet ; 1, 9, 11 Le Pin ; 1, 4, 5 impasse de Gaillardon ; 17B, 21 route de Sauveterre ; 2 Chemin de Gaillardon ; 2 Clarens ; 2 Fayau ; 2 La Gravette Sud ; 21 lot Clos du Pin ; 3 Les Pommiers

de Gaillardon ; 3 Saillan ; 2, 3, 4 passage Gambetta ; 3, 5 Lous-taou Neou ; 2 au 5, 9 Chemin de Belis ; 4 au 44 Chemin de Toïnette ; 5, 6, 8 lot Clos de Pargade ; 2, 7 Ferboy ; 83 au 119 route de Branne ; 9 Pargade Ouest ; 9 au 26 rue Gambetta ; Arnaud Jouan ; Belle Vue ; Boudey ; Château Fayau ; Garrau ; La Gravette ; Lassale ; Le Gard ; Le Juge ; Les Tourelles ; place de la République.

**Le vendredi 4 avril entre 13h30 et 16h30 :**

1 au 10 Peytoupin ; 1 Bertaud ; 18 au 21 Les Fissonnes ; L'Ardiley ; Pin Franc.

## VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

### Réunion d'information

L'Association de Tutelle et d'Intégration d'Aquitaine (ATI) et l'association « Entre Acte » organisent une réunion d'information sur les **mesures de protection** (tutelle, curatelle...), le **vendredi 28 mars** de 14h à 16h, salle rue du Cros. Renseignement au 05 56 76 54 93.

### Concours de belote

*Samedi 29 mars*

Le Groupe Détente et Loisirs vous donne rendez-vous le **samedi 29 mars** dans la **salle du 3<sup>ème</sup> âge**, rue du Cros à partir de **21 heures**. Renseignements auprès de Jacques Sanchez au 05 56 62 69 00.

### Les Aînés d'Epernon

*Des rendez-vous à ne pas manquer*

Les Aînés d'Epernon se réuniront le **vendredi 4 avril à 15h** dans les salons de la RPA. Il faudra s'inscrire pour la visite du Château Montesquieu à La Brède du 9 avril.

### Les permanences

*Infodroits*

Une permanence sera assurée en mairie le **mardi 1<sup>er</sup> avril de 14h à 16h**. Prendre rendez-vous au 05 56 45 25 21.

**FNATH**

L'association des accidentés de la vie sera en mairie le **jeudi 3**

avril, de 9h à 10h.

**CAUE**

Monsieur Bord, architecte conseil, assurera une permanence à la **mairie** à partir de **14h le vendredi 4 avril**. Prendre rendez-vous au 05 57 98 02 10.

**Conciliateur**

Monsieur Jean-Pierre Viriot assurera une permanence à la **mairie** le **lundi 7 avril** de 14h à 17h.

**Pays Cœur Entre-deux-Mers**

Madame Claire Jouhaux, chargée de mission développement économique, assurera une permanence à la **Communauté de Communes** des Coteaux de Garonne, 4 route de Branne, le **mardi 8 avril** de 9h30 à 12h30.

# BLOC-NOTES

## Services de Garde

### Médecins

30/03 Dr Bechraoui 05 56 76 95 60  
06/04 Dr Sèze 05 56 62 65 31  
13/04 Dr Ortiz 05 56 62 65 31

Vous pouvez également composer le 15.  
Du lundi au vendredi de 20h à 8h, le  
centre 15 régule les appels des méde-  
cins de Cadillac et Rions

### Dentistes

30/03 Rossato Philippe (Cérons)  
06/04 Rouzier Catherine (Saint-Pierre  
d'Aurillac)  
13/04 Rozes Christiane (Langon)

### Pharmacies

30/03 Labussiere (Langoiran)  
31/03 matin Noel (Cadillac)  
06/04 Baxerres (Landizas)  
07/04 matin Dubois Hideux (Cadillac)  
13/04 Bartou Maréchal (Barsac)  
14/04 matin Medeville (Cadillac)

### Urgences

Gendarmerie 17 05 57 98 12 90  
Pompiers 18 05 57 98 00 16  
Centre anti poison 15 05 56 96 40 80  
Ambulances Clavierie 05 56 62 65 25  
Taxi 05 56 62 65 25  
Dépannage G D F 05 56 79 92 60  
SAUR 05 53 49 77 00  
Numéro disponible 24h sur 24h, 7j/7j  
Permanences dans les locaux rue du Pourret  
à Cadillac de 14h à 17h les lundis unique-  
ment  
DDE 05 57 98 16 16  
Voies Navigables de France 05 56 62 66 50  
Dépannage E D F 0810 333 033  
SASS 05 56 76 54 93  
Service d'Accompagnement Social aux  
Soins  
73 rue Cazeaux Cazalet  
Lundi, mercredi, vendredi de 9h à  
19h45. Mardi, jeudi, dimanche de 9h à  
16h45.

### Services Publics

( consulter le guide pratique de la ville  
ou le site : [www.mairiedecadillac.com](http://www.mairiedecadillac.com))

## Agenda du Maire

Jeudi 27 mars, 15h :  
Commission Communication,  
mairie

Jeudi 27 mars, 20h30 :  
Réunion entre toutes les  
commissions à la mairie

Lundi 31 mars, 18h30 :  
Réunion Vie économique, à la  
mairie

Jeudi 3 avril, 20h30 :  
Conseil municipal, salle de la  
mairie

Lundi 7 avril, 20h30 :  
Commission Finances, à la mairie

Monsieur le Maire reçoit les  
Cadillacais sur rendez-vous selon  
ses disponibilités les mercredis à  
partir de 14h. Téléphoner au  
secrétariat au 05 57 98 02 10. Les  
samedis à partir de 10h30 sans  
RDV.

**Le Cinéma Lux est fermé  
pour travaux de rénovation**

**Prochaine parution  
du Cadillac Info  
Mercredi 16 avril 2008**

Il sera distribué à partir du jeudi 17  
avril 2008. Si vous ne l'avez pas  
reçu, vous pouvez téléphoner au  
06 81 30 89 47.

## Le mot de la RPA

De temps à autre, le samedi, au sein de la RPA émerge le désir de partager un moment de convivialité : c'est alors qu'un petit groupe s'organise. Avec bienveillance, chacun propose sa participation en élaborant le menu. Vient le jour du festin : la table est dressée avec amour, ça se sent, ça se voit. Nos résidents dépassent douleur et handicap pour offrir le meilleur de soi-même, le temps de regarder derrière, de retrouver le souvenir où l'existence battait son plein. La lourdeur des années est loin d'anéantir la flamme de la vie, la complicité attentive de Nadine accompagne cette dynamique.



Un moment de convivialité partagé

**CADILLAC info**

Journal d'information municipal  
Bimensuel

Directeur de la publication : Hervé de Gabory,  
Maire de Cadillac

Rédaction : Sophie Le Port

Distribution : Ki-cible (Langon)

Tirage : 2300 ex

N° ISSN 0183-0805

Dépôt légal à parution

